

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## AFRIQUE CENTRALE

Mars 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

### Zoom sur le marché régional des titres en zone CEMAC à fin 2023

Selon les [dernières statistiques publiées par la Banque des Etats de l'Afrique centrale](#), l'encours des valeurs du Trésor sur le marché régional de titres de la CEMAC a atteint 6 413 Mds FCFA à fin 2023, témoignant une hausse de 21 % sur un an. L'essentiel de l'encours est porté par le Congo (2 272 Mds FCFA, 35 %), le Gabon (1 527 Mds FCFA, 24 %) et le Cameroun (1 403 Mds FCFA, 22 %).

**LE CHIFFRE A RETENIR**  
**6 413 Mds**  
**FCFA**  
**d'encours de valeurs du Trésor**  
**en zone CEMAC à fin 2023**

Le taux d'endettement sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC rapporté au PIB de la zone a nettement augmenté, passant de 7,7 % du PIB de la zone fin 2022 à 9,2 % fin 2023. Cette hausse est encore plus marquante par rapport à 2011, où le taux ne représentait que 0,1 % du PIB de la sous-région.

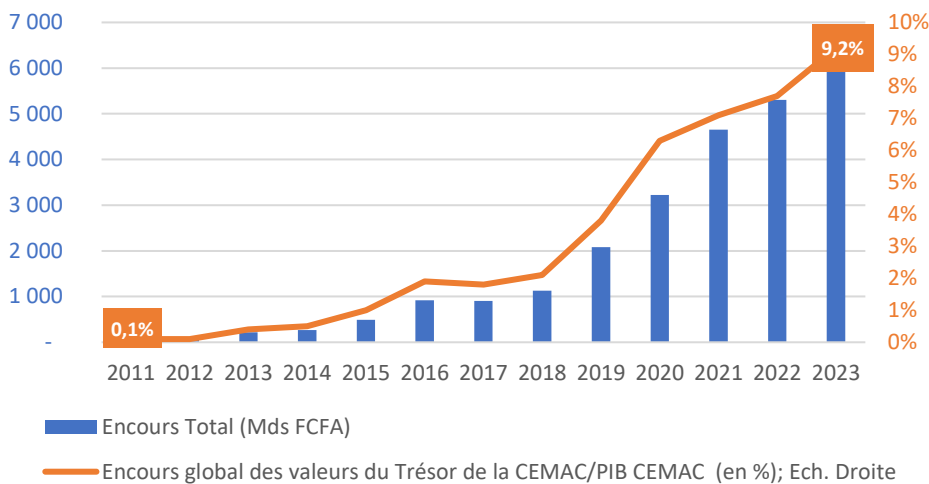
Depuis 2020, on observe un glissement des financements de court terme vers des instruments à plus long terme. Cette transition des Bons du Trésor (BTA) vers les Obligations du Trésor (OTA). En effet, les OTA représentaient 81 % de l'encours en décembre 2023, dont près de 40 % avec des maturités à partir de 4 ans et 13 % à partir de 6 ans. Les BTA qui représentaient 74 % de l'encours en 2018 n'ont que peu augmenté en volume et ne représentent plus que 19 % des émissions en 2023.

Le coût des emprunts sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC a globalement augmenté depuis 2019, notamment pour les BTA dont le taux de rendement est passé de 4,7 % en 2019 à 6,6 % en décembre 2023. La tendance pour les OTA est plus erratique. Le Cameroun bénéficie des taux les plus bas de la zone aussi bien pour les bons du Trésor (6,48 %) que pour les obligations (7,79 %), indiquant une perception de risque plus faible associée aux emprunts de l'État camerounais. Le Tchad demeure le pays dont le coût des ressources levées sur le marché des valeurs du Trésor est le plus élevé (11,2 %).

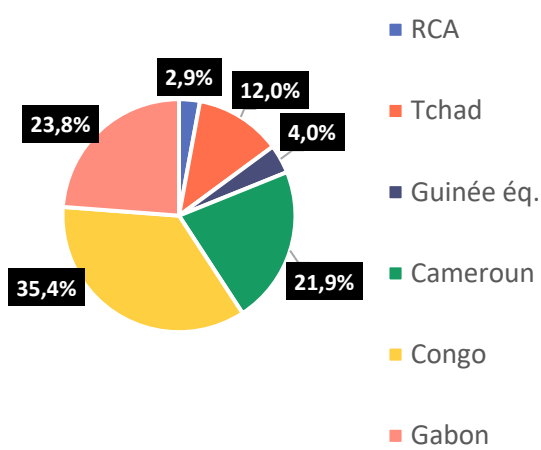
Les banques et spécialistes des valeurs du Trésor (SVT) demeurent les principaux détenteurs de titres publics avec 77 % des titres émis contre 16 % pour les investisseurs institutionnels, 4 % pour la BEAC et 3 % pour les personnes physiques. La BEAC détient 18,5 % des valeurs du Trésor de la Guinée équatoriale, la plus grande proportion de la région.

Les statistiques de la BEAC révèlent une dynamisation du marché secondaire, alors que ce dernier n'était que très peu développé jusque-là. Plus de 1 400 opérations d'achats-ventes de titres ont été enregistrées entre janvier 2023 et décembre 2023 pour une valeur nominale de 3 561 Mds FCFA contre 272 opérations enregistrées pour une valeur nominale de 559 M FCFA en 2021.

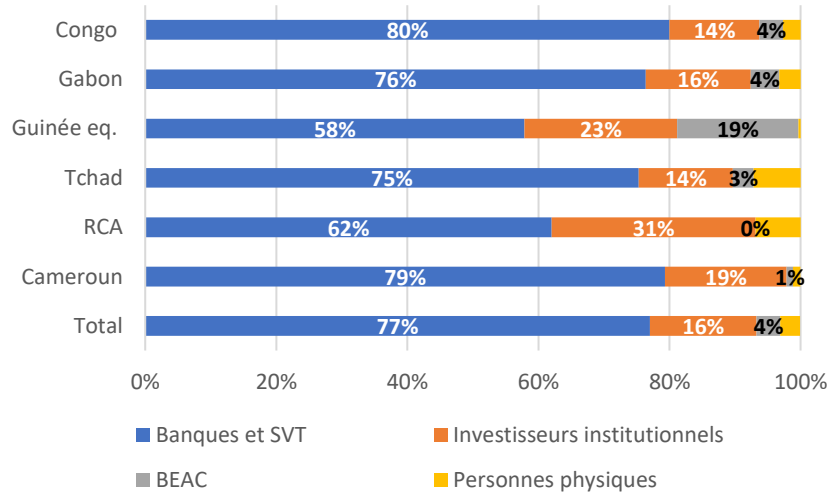
Evolution de l'encours total en zone CEMAC



Repartition de l'encours totale, par pays



Structure des détenteurs des valeurs du Trésor de la CEMAC à fin 2023



Source : BEAC, Statistiques mensuelles du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC – décembre 2023

## Régional

### Première session ordinaire du comité de politique monétaire de la BEAC

Lors de la première [session](#) ordinaire du comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC, tenue le 25 mars 2024, l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales ont été examinées. Au niveau sous-régional, pour 2024, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 3,6 % en moyenne annuelle contre 2,2 % en 2023. Le taux d'inflation des pays de la CEMAC devrait s'établir à 5,5 % contre 5,6 % en 2023. Par ailleurs, un léger repli de 2,7 % des réserves de change à 6 700 Mds FCFA est attendu à fin 2024. Concernant l'orientation de la politique monétaire de la BEAC, plusieurs facteurs ont milité en faveur du maintien du taux directeur à son niveau actuel. Ces facteurs comprennent des réalisations macroéconomiques favorables, une position extérieure confortable, et des anticipations de pressions inflationnistes mondiales moins fortes. En conséquence, le taux d'intérêt des appels d'offres et le taux de la facilité de prêt marginal ont été maintenus inchangés, respectivement à 5,00 % et à 6,75 % pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

### Afrique centrale : l'interdiction d'exporter du bois sous forme de grume fixée à 2028

Les six Etats de la Communauté Economique d'Afrique Centrale (CEMAC) auxquels s'est joint la République Démocratique du Congo, ont convenu de [reporter](#) au 1<sup>er</sup> janvier 2028 l'entrée en vigueur de la décision d'interdire de « façon absolue » les exportations du bois de grume. Cette décision a été adoptée lors du conseil des ministres de l'Union Economique des Etats d'Afrique Centrale (UEAC) tenue le 23 février 2024 à Bangui. Cette mesure vise à encourager la transformation locale du bois ainsi que les

« échanges industriels dans le cadre de l'activation des chaînes de valeurs transfrontalières ». Le Congo et le Gabon sont les seuls pays qui appliquent déjà cette interdiction. Pour rappel, cette décision d'interdire les exportations de bois de grumes, initialement prévu pour janvier 2022, avait déjà connu un report.

### Projets intégrateurs Cameroun-Congo : 450 M FCFA de la BDEAC pour la construction d'un centre d'incubation

Ce [projet de construction](#) d'un Centre d'incubation des innovations numériques s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des onze projets intégrateurs prioritaires de la sous-région CEMAC. Financé à hauteur de 450 M FCFA par la Banque de développement des Etats d'Afrique Centrale (BDEAC), le Centre d'incubation a pour ambition d'offrir aux créateurs d'entreprises numériques : de la formation à l'entrepreneuriat, de la mise en relation avec des partenaires et investisseurs et de l'assistance technique. Il est situé dans la ville de Sangmélima, au sein de l'Ecole supérieure internationale du génie numérique (un établissement de l'Université inter-Etat Congo-Cameroun) créée en 2012 à l'initiative des Chefs d'Etat. Cet établissement compte actuellement 450 élèves ingénieurs, dont 250 Camerounais et 200 Congolais.

### Le groupe français Air Liquide se retire de 12 pays d'Afrique subsaharienne

Le groupe a [annoncé](#) le 14 mars 2024 la cession de ses actifs à Adenia Partners Ltd dans 12 pays d'Afrique subsaharienne. Parmi les filiales concernées, on retrouve notamment celles du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RD Congo. L'opération reste soumise aux approbations réglementaires et financières d'usage.



## Cameroun

### Notation financière : S&P rehausse la note du Cameroun

L'agence de notation financière S&P Global Ratings a [relevé](#) vendredi 22 mars les notations de crédit souverain à long et à court terme en devises locales et étrangères du Cameroun, passant de « CCC+/C » à « B-/ » assorties de perspectives stables. Cette décision a été motivée par une évaluation équilibrée des risques liés à la gestion des finances publiques, à la volatilité des termes de l'échange et à l'instabilité sécuritaire, contrebalancés par des éléments tels que l'accès à un financement concessionnel et le potentiel de croissance économique accru.

### Le Cameroun suspendu de l'ITIE jusqu'à la prochaine validation

L'Initiative pour la Transparence dans le secteur des industries extractives (ITIE) annonce dans un [communiqué](#) que le Cameroun fait l'objet d'une suspension pour son respect « partiel » de l'exigence relative à l'engagement de la société civile, conformément à l'Article 5 de la Section 4 de la Norme 2019 de l'ITIE. Le Cameroun aura jusqu'au 1er avril 2027, date du démarrage de la prochaine validation, pour mener les actions correctives demandées. Pour mémoire, l'évaluation porte sur l'engagement des parties prenantes, la transparence et les résultats et impacts.

### La société turque IMAS achève la construction d'une usine de transformation de farine de blé

Le groupe turc IMAS a achevé la construction d'une seconde usine d'une capacité de 160t/jour de farine, pour le compte de la société World Food Industry. La première usine, d'une capacité de production identique, a été construite en 2021 à Yaoundé. Cette nouvelle unité permettra

d'accroître l'offre en farine de blé au Cameroun. Avec 920.000t importées en 2022, le blé est la deuxième céréale importée dans le pays après le riz.

### Cimencam annonce le lancement de la production de clinker dans son usine de Figuil

Deux années après le lancement des travaux de construction de son usine de Figuil, Les Cimenteries du Cameroun (CIMENCAM), filiale du groupe Holcim [annoncent](#) le démarrage d'une ligne de production de Clinker dans cette unité. Grâce à l'obtention, le 10 février 2023, d'un permis d'exploitation du gisement de marbre de Bidzar (Nord), l'usine pourra fabriquer sur place une grande partie de ce constituant du ciment et ainsi réduire ses importations et ses coûts de revient. Les capacités de production de CIMENCAM passeront, de ce fait, de 500 000t à 2,3Mt.

### La Régionale Bank ouvre une agence dédiée au financement des projets agropastoraux

La Régionale Bank a [inauguré](#) le 14 mars à Yaoundé, sa nouvelle agence spécialisée dans l'agribanking. L'établissement sera dédié aux services bancaires spécifiquement conçus pour le secteur agricole, notamment les prêts, les comptes d'épargne et autres produits financiers destinés aux agriculteurs et aux entreprises agricoles. La Régionale Bank se positionne, à travers cette offre, sur un segment peu financé en raison des risques présents et de l'absence de produits adaptés aux producteurs.

### FMI : Toomas Orav nommé représentant résident au Cameroun

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé la nomination de l'économiste estonien Toomas Orav comme Représentant résident au Cameroun. Il prendra

officiellement ses fonctions au mois de juin 2024. Il remplacera Nicholas Staines, arrivé au Cameroun en 2021, et dont le mandat de 3 ans arrive à terme. Le Cameroun bénéficie d'un programme économique et financier du Fonds jusqu'en 2025.

### **Extension de l'usine de la société Boissons du Cameroun dans la ville de Yaoundé**

Boissons du Cameroun a [inauguré](#), le 21 mars 2024, une nouvelle chaîne de conditionnement automatisée de boissons dans son usine de Yaoundé. Cet investissement de 21 Md FCFA permettra d'accroître de 18% les capacités de production de cette unité, d'augmenter de 50% la production de verre au détriment du PET et de créer 127 nouveaux emplois. Le Ministre du commerce a indiqué que l'investissement réalisé par le groupe Castel contribuait à la transformation structurelle de l'économie et à la politique d'import-substitution inscrites dans la Stratégie nationale de développement 2020-2030.

## **Congo**

### **La Banque centrale prévoit plus de 5,5 % de croissance au Congo en 2024**

Lors du Comité national économique et financier (CNEF) du Congo, le 15 mars à Brazzaville, la Banque Centrale a annoncé que la [croissance](#) du produit intérieur brut (PIB) réel du pays pourrait atteindre 5,7 % cette année, contre 1,9 % en 2023. Cette hausse résulterait de la dynamique du secteur pétrolier, mais aussi de celle des activités dans le secteur hors pétrole et de la mise en œuvre satisfaisante du programme conclu avec le Fonds monétaire international. L'inflation s'établirait à 4 % cette année, en baisse par rapport à un an plus tôt (4,3 %, contre 3 % en 2022). Le CNEF a été informé d'une hausse de 11,1 % de l'encours des crédits brut à l'économie à 1 635,5 Mds FCFA et des créances

en souffrance à 256,1 Mds FCFA (+1,4%). L'encours du Trésor public congolais sur le marché communautaire a atteint 2 272,7 Mds FCFA, en forte hausse de 63,1%. Enfin l'évolution des transferts internationaux du Congo a présenté un solde net positif de 81 Mds FCFA en 2023.

### **SOMDIA va investir 14 Mds FCFA pour créer une distillerie au Congo**

La Société agricole de raffinage industriel du sucre (Saris) va étendre ses activités avec une nouvelle usine capable de transformer 25 000 tonnes de mélasse en 6 millions de litres d'alcool par an dès 2025. Somdia, la Société d'organisation, de management et de développement des industries alimentaires et agricoles, filiale sucrière et meunière du groupe français Castel, va investir 22 M EUR (soit environ 14,5 Mds FCFA) pour créer cette [distillerie](#). La mise en service est prévue pour novembre 2024. La distillerie sera construite par l'entreprise Congo Contracting et dotée d'une technologie fournie par l'entreprise indienne Praj, spécialisée dans les solutions de bioénergie durables.

### **La mise en œuvre du Projet d'électrification hybride via le solaire et la biomasse « Ignié 2021-2046 » se poursuit**

La société Tinda energy renouvelable s'est vue octroyer en novembre 2023 l'autorisation d'implanter son projet « Ignié 2021-2046 » dans la ZES d'Ignié (département du Pool). Ce [projet](#) devrait permettre la production de 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse. La société Tinda energy renouvelable négocie d'ores et déjà les contrats d'achat-vente d'électricité avec les potentiels partenaires de ce projet, notamment Énergie électrique du Congo et Macefield Ventures. La prochaine étape consistera en la signature du partenariat public-privé qui déterminera l'échéance de la phase

d'expropriation et du lancement des travaux. Tinda energy renouvelable a organisé les 13 et 14 mars à Kinkala et Ignié les dernières rencontres avec les parties prenantes de ces localités en vue d'assembler les différents avis qui contribueront à finaliser l'élaboration de [l'étude d'impact](#) environnemental et social dudit projet.

## **La production et les recettes pétrolières du Congo en baisse en 2023 mais des perspectives plus prometteuses pour 2024**

Selon la dernière note de conjoncture de l'économie congolaise, les recettes pétrolières se sont situées à 998,4 Mds FCFA au 31 décembre 2023 contre 1 140 Mds FCFA en 2022, soit une [baisse](#) de plus de 12%. La production pétrolière aurait diminué de 2,4% au dernier trimestre 2023 pour se situer à 23,4 M de barils contre 23,9 M au T4 2022 suite à des difficultés techniques de quelques opérateurs. Les exportations de bruts seraient ainsi en repli de 2,5%. Pour 2024, le gouvernement congolais prévoit une augmentation significative de ses revenus pétroliers, projetant ceux-ci à 1 464,9 Mds FCFA, soit une hausse de 466,5 Mds FCFA. Le gouvernement prévoit une extraction de 107,755 M de barils de pétrole, avec un prix moyen du baril de brut congolais à 75 dollars et un taux de change du dollar à 590 FCFA. Parmi les pétroliers, le groupe franco-britannique PERENCO prévoit d'augmenter sa production du fait de deux découvertes géologiques ainsi que des nouvelles techniques que le groupe a développé pour relancer des puits pétroliers en fin de vie.

## **La production de gaz liquéfié de la société ENI Congo lancée le 27 février 2024**

Le Président congolais, Denis Sassou-N'Guesso a lancé officiellement mardi 27 février 2024 sur le site du champ à gaz Litchendjili, dans le département de Pointe Noire, [l'exportation](#) de la première cargaison de GNL issue du projet gazier Congo LNG, en présence de Claudio Descalzi, le PDG d'Eni. Le projet Congo GNL sur Marine XII

est le premier projet du genre au Congo. La société Eni Congo y a investi 5 Mds de dollars. La première partie du projet a débuté fin 2023, avec l'installation d'une première usine flottante de liquéfaction de gaz naturel (Tango FLNG) d'une capacité de 0,6 million de tonnes par an (MTPA) de GNL. La deuxième phase dont le démarrage est prévu en 2025, verra la mise en service d'une deuxième usine FLNG, portant la capacité totale de liquéfaction à 3 MTPA. Les infrastructures de production existantes fourniront environ 4,5 milliards de mètres cubes de gaz par an. C'est en septembre 2023, que la SNPC, Eni Congo et Lukoil ont conclu le contrat avec la multinationale pétro-gazière italienne Eni SPA, pour la vente de gaz naturel liquéfié sur une période de 20 ans.

## **Relance de la coopération avec l'Inde**

Rencontre entre patronats congolais et indien. Une [rencontre](#) interactive a réuni le 4 mars à Brazzaville, les hommes d'affaires congolais et les membres d'une délégation de la confédération des industries indiennes en mission exploratoire. Les deux parties comptent œuvrer ensemble dans les secteurs de l'agriculture, de l'import-export, de l'immobilier, de la santé, de l'automobile et des infrastructures. Les échanges ont été initiés par l'Ambassade de l'Inde à Brazzaville et ont également mobilisé des représentants des ministères sectoriels, les délégués du patronat congolais, ainsi que des structures chargées d'accompagner le secteur privé. Un forum est prévu en Inde en août prochain.

**Une réunion de suivi et d'évaluation avec Exim Bank.** Une délégation indienne composée notamment du directeur général d'Exim Bank, Dipak Kujur s'est tenue en février autour du ministre de l'économie et des finances sur les projets cofinancés avec Exim Bank. Le Gouvernement indien avait octroyé une ligne de crédit d'un montant de plus de 130 Mds FCFA, soit 214 M USD, pour financer trois projets socio-économiques. Ces derniers concernent la construction d'une cimenterie au village Tao-Tao dans le département du Niari, la livraison de 154



bus de transport en commun ainsi qu'un projet d'électrification rurale. Ces projets n'étant pas arrivés à leur terme, le ministre des Finances et les responsables d'Exim-Bank ont convenu de réviser les termes d'accord afin de les relancer.

## Gabon

### Après Assala, la société pétrolière nationale Gabon Oil Company (GOC) récupère les actifs d'Addax Petroleum

La société pétrolière Addax Petroleum Oil and Gas Gabon, filiale de la société chinoise SINOPEC a [rétrocédé](#) à l'Etat gabonais, le permis OBANGUÉ-IRONGU qui lui avait été concédé dans le cadre d'un contrat d'exploitation et de partage de production (CEPP) le 12 mars 2014, pour une durée de 10 ans. La production actuelle de la société est de 6000 barils par jour. Le CEPP n'ayant pas été renouvelé 6 mois avant son échéance, les sites pétroliers objet du contrat retournent dans le domaine public.

### L'État gabonais devient actionnaire majoritaire d'Afrijet

Fly Air Gabon Holding, le véhicule créé début février pour porter les participations de l'État dans les entreprises liées à l'aérien, a acté le 12 mars son entrée au [capital](#) d'Afrijet. Avec 56% des parts de la société, l'État gabonais en devient l'actionnaire majoritaire. Cette prise de participation a pour objectif principal de s'appuyer sur la compagnie existante (son réseau, sa logistique, sa main d'œuvre et sa réputation) pour développer le pavillon national, sous la marque Fly Gabon. Le capital apporté par l'État devrait aussi servir à l'achat de deux ATR 72 600.

### Emprunt obligataire : le Gabon recherche 150 Mds FCFA par tranche multiple

En plus des deux emprunts obligataires de 200 Mds FCFA, chacun prévu cette année, l'État gabonais vient de lancer une [levée](#) de fonds par appel public à l'épargne dénommée « EOG 2024 à tranches multiples ». Cette opération, visant à mobiliser 150 Mds FCFA auprès des investisseurs de la CEMAC, est stratégiquement structurée en trois tranches, chacune adossée à un taux de rémunération et une maturité. Cette structure vise à diversifier les options pour attirer un large éventail d'investisseurs. Cette levée de fonds constitue le premier emprunt obligataire lancé par le Gabon cette année et doit participer aux 578,2 Mds FCFA d'emprunt intérieur prévus par la loi de Finances 2024.

### Air France et Afrijet : un accord pour faire de Libreville un hub régional

Air France et Afrijet ont signé un [accord](#) de coopération commerciale (dit accord « interline ») permettant de combiner sur un même billet Air France des trajets effectués sur les deux compagnies. A travers cet accord, dont la mise en œuvre est prévue fin mars 2024, les deux compagnies ont l'ambition de développer le trafic aérien de/vers l'aéroport de Libreville, amené à devenir une plateforme de correspondance en Afrique Centrale. L'objectif est donc d'augmenter la connectivité régionale et internationale du Gabon, et de faciliter l'expérience des clients des deux compagnies. La commercialisation supportée par Air France au niveau mondial donnera par ailleurs une forte visibilité internationale à la destination Gabon et au réseau régional d'Afrijet.

## Guinée Équatoriale

### Accord d'exploitation conjointe établie avec VAALCO Energy

En Guinée équatoriale, la firme pétrolière américaine VAALCO Energy a [annoncé](#), le 25 mars, la finalisation avec le gouvernement équatoguinéen d'un accord d'exploitation conjointe concernant le développement du champ pétrolier Venus situé dans le bloc offshore P. Cette étape marque le début de la phase d'exploitation et de développement pour une période de 25 ans à compter de la date l'approbation du plan de développement. À présent, VAALCO, en collaboration avec ses partenaires Crown Energy, Atlas Petroleum et GEPetrol, envisage d'initier les études.

## République centrafricaine

### RCA-Banque Mondiale : lancement des travaux de réhabilitation de la route Sibut Kaga-Bandoro

Le gouvernement centrafricain a procédé, le 24 mars 2024, au [lancement](#) des travaux de réhabilitation de la route qui relie la ville de Sibut à Kaga-Bandoro, distant de 150 km. Les travaux entrepris sur cette route contribueront à fluidifier la circulation des biens et des personnes et au désenclavement des régions. La Banque mondiale a accordé un financement à travers le projet d'urgence et de rétablissements des infrastructures routières. Les travaux, estimés à environ 2 Mds FCFA, seront réalisés par l'entreprise GER adjudicatrice du projet.

## Tchad

### Nouvel accord de 8,6 M EUR entre le Tchad et la Suisse en soutien à plusieurs filières agricoles

Le 20 février 2024, la Confédération Suisse et la République du Tchad ont signé un [accord](#) d'environ 8,6 M EUR (8.150.000 CHF) relatif à la mise en œuvre de la 3e phase du projet SODEFIKA (soutien au développement des filières arachide, sésame et karité). Le projet aspire à valoriser les cultures de rente telles que l'arachide, le sésame et le karité pour offrir des opportunités économiques aux populations rurales, en particulier pour les femmes et les jeunes. Lors de la phase précédente, 658.000 personnes avaient bénéficié d'une diversification de leurs revenus et la pression anthropique sur le secteur du karité avait significativement baissé. La phase 3 s'étendant jusqu'en 2027 contribuera à stimuler le secteur privé pour augmenter et sécuriser les revenus des exploitations familiales.

### Le secteur pétrolier tchadien, entre rationnement et nouveaux partenariats d'importation

Suite à l'arrêté N°007/PT/MCI/MFB/SG/2024 ayant annoncé l'augmentation des prix des produits pétroliers en février, l'ARSAT (Autorité de Régulation du Secteur Pétrolier Aval du Tchad) par un nouveau [communiqué](#), réglemente en quantité la distribution de carburant. Les achats de gasoil pour alimenter les générateurs seront limités à 60L par jour et la consommation d'essence sera plafonnée à 5000 FCFA pour les deux roues et 20L pour l'emballage (fûts et bidons). Ces restrictions ont mené l'ARSAT à autoriser à partir du 11 mars 2024 l'importation de gasoil venant du Niger. La signature d'une convention commerciale a eu lieu entre l'ARSAT et la Société Nigérienne de Pétrole (SONIDEP).



## Subventionnement des engrais pour les cotonculteurs par une convention à hauteur de 16 Mds FCFA

Le Ministère des Finances et la Coton Tchad Société Nouvelle ont signé une [convention](#) de subvention des intrants agricoles en faveur du secteur cotonnier le lundi 18 mars. A hauteur de 16,2 Mds FCFA, ce subventionnement vise à améliorer l'accès des producteurs de coton aux engrais et insecticides dont les prix ont drastiquement augmenté passant de 18 000 FCFA en moyenne en 2022 à 41 000 FCFA aujourd'hui. Cette démarche vise à éviter une baisse d'utilisation des engrais pour motif économique et ainsi éviter une baisse des rendements de production du secteur cotonnier qui fait vivre au Tchad plus de 3,5 millions d'individus.

## Annonce de « mesures sociales », dont la gratuité des services d'accès à l'eau et l'électricité

Le gouvernement tchadien a annoncé le 11 mars, la [gratuité](#) de l'eau et de l'électricité ainsi que la prise en charge des arriérés des facteurs d'eau et d'électricité des ménages. Le gouvernement a également annoncé des mesures économiques visant le secteur des transports fortement impacté par l'augmentation des prix du carburant. Les transporteurs bénéficieront d'une réduction de 50% de l'Impôt Général Libérateur dû au titre de l'année 2024, des droits de douanes sur les importations de motocycles, de la taxe circulaire due par les taxis, ainsi que de la taxe mensuelle de location de véhicule due par les agences de transport interurbain.

## RDC

### Mission du département Afrique du FMI

Une [mission](#) du département Afrique du FMI en charge de la RDC conduite par Calixte Ahokposi, a séjourné à Kinshasa du 22 au 28 février pour préparer la sixième et dernière revue du programme économique du gouvernement soutenu par une Facilité Elargie de Crédit (FEC). Cette dernière revue devrait être examinée lors d'une réunion du conseil d'administration du FMI prévue le 30 juin prochain. Cette visite technique visait notamment à faire le point sur l'évolution macro-économique récente, examiner l'exécution du budget 2023 ainsi que les perspectives pour 2024, et évaluer les engagements pris par le gouvernement dans le cadre du programme FEC au terme de la 5ème revue.

## La RDC aurait exporté 2,84 Mt de cuivre en 2023

Selon Wood Mackenzie, fournisseur mondial de données et d'analyses pour la transition énergétique, la [production de cuivre](#) en RDC devrait dépasser celle du Pérou d'ici 2026-2027, faisant du pays d'Afrique centrale le deuxième producteur mondial de ce minerai. Selon un rapport provisoire publié récemment par le ministère des Mines, la RDC aurait exporté 2,84 millions de tonnes de cuivre en 2023, devant le Pérou à 2,76 millions de tonnes. En 2022, les mines de cuivre en RDC avaient livré 2,36 millions de tonnes, ce qui avait déjà permis au pays de dépasser la Chine. L'exploitation du cuivre en RDC est principalement assurée par le chinois CMOC sur les mines Tenke Fungurume et Kisanfu, le canadien Ivanhoé Mines à Kamoakakula, et le suisse Glencore.

## Signature du 5ème avenant de la convention de collaboration de 2008 avec des entreprises chinoises

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a présidé le 14 mars dernier la cérémonie de signature du 5ème [avenant](#) de la convention de collaboration conclue en avril 2008 avec un groupement d'entreprises chinoises (China Railway Group et

Synohydro Corporation) concernant le développement de projets miniers et de projets d'infrastructures en RDC. Parmi les points principaux de cet accord figure la révision du montant des investissements réalisés pour les infrastructures passant de 3,2 à 7 Mds USD. Selon Alexis Gisaro, ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, cette révision représenterait la construction d'environ 5 000 km de routes. Cet avenant consacre aussi la participation de la RDC dans le capital de la Sino-

Congolaise Hydroélectrique (SICOHYDRO) de Busanga (60% pour le GEC et 40% pour la RDC) et la répartition des actions de la Sino-Congolaise des Mines (SICOMINES), 68% contre 32%. La Générale des Carrières et des Mines (GECAMINES) devrait par ailleurs commercialiser une partie de la production de SICOMINES qui payera 1,2 % de redevance sur la base de son chiffre d'affaires annuel. Cet accord marque la fin officielle de longs mois de négociations entamées en 2023.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé  
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé  
Services économiques de Libreville, de Brazzaville et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page pour vous abonner](#)